

Toulouse, le 12 avril 2022

PATRIMOINE s'engage !

Les marqueurs du Contrat d'engagement 2021-2026 entre Toulouse Métropole et PATRIMOINE Zoom sur les principales actions

Le 12 avril, Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole, et Jean-François Nicoules, Président de PATRIMOINE SA Languedocienne, signent un contrat qui les engage jusqu'en 2026. Ce nouveau cadre d'intervention permet de renforcer leur partenariat afin de proposer une offre de logements adaptés et abordables en réponse à la demande croissante d'accès à un logement social.

D'ici 2026, plus de 1 500 logements locatifs seront engagés sur la métropole dans des projets très diversifiés. 77 M€ seront consacrés à la réhabilitation et 1 000 logements produits en accession à la propriété.

Par ce contrat, PATRIMOINE s'engage notamment à produire de nouveaux logements en locatifs social et en accession à la propriété, à réhabiliter son parc HLM le plus économe et à réaliser des résidences dédiées aux publics les plus fragiles. Le tout dans un souci de performance environnementale et d'emploi local.

La création de valeur sociale

Proposer une offre de logements en réponse à la demande des publics les plus modestes et permettre aux plus démunis d'accéder au logement ou à une solution d'hébergement temporaire, tels sont les objectifs de Toulouse Métropole. Afin d'y répondre, PATRIMOINE poursuit le développement de ses activités vers les publics les plus fragiles vis-à-vis du logement grâce à l'Amandier, association d'accompagnement des publics les plus en difficulté, qui évolue et diversifie ses missions : médiation, ingénierie sociale et urbaine, action sociale, gestion locative adaptée et hébergement.

En 2022, PATRIMOINE livrera quartier Guillaumet la 1^{ère} résidence en habitat inclusif, "Les CoHabitants". Elle comprend une Pension de Famille de 15 logements, une Résidence Sociale de 17 logements, 10 logements destinés à des personnes en situation de handicap, 24 logements dédiés aux seniors et 14 logements familiaux.

En 2023, PATRIMOINE livrera une Résidence Passerelles Jeunes de 87 logements avenue de Grande Bretagne. Un projet est également prévu à Aussonne.

La création de valeur environnementale

Face au changement climatique et aux problématiques liées aux ressources, Toulouse Métropole demande aux acteurs du logement social de s'engager. Depuis plusieurs années, PATRIMOINE valorise ses espaces verts (objectif partagé avec la collectivité sur la renaturation de Tabar avec une perspective de 365 plantations sur le quartier), déminéralise des espaces extérieurs et développe des jardins partagés.

De même, la démarche "bas carbone" est au cœur des réflexions de l'entreprise qui souhaite trouver un juste équilibre entre le confort de ses locataires, la démarche éco-responsable et les réalités économiques. Pour les constructions, des projets BEPOS et Bas Carbone E+ C- sont à l'étude. La Résidence Noncesse à Balma qui compte 373 logements, bénéficie d'un vaste programme de réhabilitation de 24 M€.

Autre initiative. Lors de réhabilitation, en complément des économies passives réalisées grâce aux travaux d'isolation ou à l'installation d'équipement plus économes, les locataires reçoivent un accompagnement technologique et humain sur la réalisation d'économies actives.

La création de valeur économique

Toulouse Métropole souhaite notamment utiliser la production de logements sociaux pour favoriser l'emploi local et engager un programme d'actions de recyclage urbain. Dans ce cadre, PATRIMOINE a été parmi les premiers bailleurs sociaux à signer la charte Ethibat et à promouvoir la clause d'insertion dans le cadre de ses marchés de production. Des projets de requalification lourde comme celle de Balma permettent de participer au développement de l'emploi local.

PATRIMOINE s'engage également sur un projet innovant alliant escalade et insertion. Il consiste à réaliser des ateliers d'escalade directement en bas d'immeuble dans les quartiers prioritaires.

Enfin, le projet de renouvellement urbain sur la résidence Tabar (quartier Papus) prévoit des démolitions et réhabilitations à l'horizon 2026. Dans ce cadre, PATRIMOINE a effectué un diagnostic des ressources afin de déterminer quels matériaux issus de la démolition pourraient être valorisés et réemployés directement sur site ou transformés. Cette équation permet de projeter une économie potentielle de 400 tonnes équivalent CO₂ sur l'ensemble du chantier, soit la consommation de 33 français par an.

Renseignements presse

Laurence de Boerio

06 03 10 16 56 - rplb@deboerio.net